

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurance et de Réassurance COMAR

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurance et de Réassurance COMAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 Avril 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M. Jaouhar BEN ZID (DATN) et Mme Emna RACHIKOU (FMBZ KPMG TUNISIE).

ACTIF DU BILAN AU 31/12/2025

ACTIF	Note	31/12/2025		31/12/2024	
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC11 Investissements de recherche et développement		1 467 997		1 467 997	1 569 026
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques		32 635 399	26 419 361	6 216 038	5 444 077
AC13 Fonds commercial		15 000		15 000	15 000
	AC1	34 118 396	26 419 361	7 699 035	7 028 103
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		24 592 561	21 596 173	2 996 389	2 455 766
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		951 279	900 118	51 161	58 847
	AC2	25 543 840	22 496 291	3 047 550	2 514 613
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		16 962 205	10 642 994	6 319 211	5 500 463
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		64 167 330	15 537 686	48 629 644	51 898 171
		81 129 535	26 180 679	54 948 856	57 398 634
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Parts dans les entreprises liées		120 932 788	57 685 211	63 247 577	64 145 836
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises		-	-	-	-
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation		220 515 390	396 840	220 118 550	211 363 259
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lien de participation		46 500 000	-	46 500 000	33 766 200
		387 948 177	58 082 050	329 866 127	309 265 295
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		59 822 997	6 218 648	53 604 349	43 555 363
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		294 279 572	250 000	294 029 572	240 858 952
AC334 Autres prêts		7 376 620	40 064	7 336 556	8 076 894
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaire et financiers		140 820 000		140 820 000	153 500 000
AC336 Autres		3 152		3 152	3 152
		502 302 341	6 508 711	495 793 629	445 994 361
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes					
		15 065 978		15 065 978	15 102 214
	AC3	986 446 032	90 771 441	895 674 591	827 760 503
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises		11 154 599		11 154 599	11 487 742
AC520 Provisions d'assurance vie		-		-	-
AC530 Provisions pour sinistres (vie)		-		-	-
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)		67 047 071		67 047 071	78 589 485
	AC5	78 201 671	-	78 201 671	90 077 227
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		13 479 369		13 479 369	11 663 842
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		105 130 559	58 084 467	47 046 092	56 162 920
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		20 573 196	3 322 186	17 251 010	27 100 629
		53 856 991	769 813	53 087 179	64 124 653
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance					
		4 215 664	753 974	3 461 691	13 464 785
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		110 341	98 000	12 341	10 993
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		584 651		584 651	11 223 990
AC633 Débiteurs divers		3 520 673	655 974	2 864 699	2 229 803
	AC6	197 255 779	62 930 439	134 325 340	172 506 829
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse					
		4 096 782		4 096 782	10 454 182
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisitions reportés		14 348 415	-	14 348 415	12 494 585
		14 348 415	-	14 348 415	12 494 585
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		18 985 310		18 985 310	13 102 000
AC733 Autres comptes de régularisation		9 804 437		9 804 437	9 369 672
		28 789 747	-	28 789 747	22 471 672
AC75 Autres					
		107 449		107 449	84 430
	AC7	47 342 393	-	47 342 393	45 504 869
TOTAL DE L'ACTIF		1 368 908 111	202 617 531	1 166 290 579	1 145 392 144

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF AU 31/12/2025

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31/12/2025	31/12/2024
		Montant Net	Montant Net
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		75 000 000	75 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		201 356 876	175 755 499
CP4 Autres capitaux propres		31 664 180	31 664 180
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		308 021 055	282 419 679
CP6 Résultat de l'exercice		82 150 543	63 601 376
Total Capitaux propres avant affectation	CP1	390 171 598	346 021 055
PASSIF			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		4 687 499	4 298 334
		4 687 499	4 298 334
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provisions pour primes non acquises		75 642 783	74 059 612
PA320 Provisions d'assurance vie		525 653	792 648
PA330 Provision pour sinistres (vie)		5 663 965	4 193 129
PA331 Provision pour sinistres (non vie)		401 176 996	412 462 193
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		-	-
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		17 076 729	15 926 463
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		45 740 303	43 723 305
PA360 Autres provisions techniques (vie)		-	-
PA361 Autres provisions techniques (non vie)		14 960 052	15 395 903
	PA3	560 786 481	566 553 252
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			
		79 091 822	90 960 701
		79 091 822	90 960 701
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		23 646 120	32 249 776
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		57 627 678	46 882 978
PA63 Autres dettes		26 175 170	41 098 319
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		4 274 213	4 085 576
PA632 Personnel		154 436	53 624
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		16 757 745	28 026 534
PA634 Créiteurs divers		4 988 776	8 932 585
	PA6	107 448 968	120 231 072
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif		24 097 301	17 324 307
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		553 747	479 157
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		23 543 554	16 845 150
PA73 Concours Bancaires et autres passifs financiers		6 910	3 423
	PA7	24 104 211	17 327 730
Total du Passif		776 118 981	799 371 089
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 166 290 579	1 145 392 144

RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE AU 31/12/2025

	Note	31/12/2025			31/12/2024
		Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées		273 345 982	- 51 393 301	221 952 680	212 389 096
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises		- 1 583 171	- 333 142	- 1 916 313	- 225 316
	PRNV1	271 762 810	- 51 726 443	220 036 367	212 163 780
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat					
		63 937 022		63 937 022	50 846 154
	PRNV3	63 937 022	-	63 937 022	50 846 154
PRNV2 Autres produits techniques					
		151 741		151 741	121 670
	PRNV2	151 741	-	151 741	121 670
CHNV1 Charges de sinistres					
CHNV11 Montants payés		- 150 304 859	10 758 127	- 139 546 733	- 139 472 045
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres		10 134 930	- 11 542 414	- 1 407 484	- 11 611 036
	CHNV1	- 140 169 929	- 784 288	- 140 954 217	- 151 083 081
CHNV2 Variation des autres provisions techniques					
		435 851		435 851	2 335 684
	CHNV2	435 851	-	435 851	2 335 684
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes					
		- 1 985 224		- 1 985 224	- 1 742 307
	CHNV3	- 1 985 224	-	- 1 985 224	- 1 742 307
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition		- 51 180 900	189 280	- 51 370 180	- 43 809 504
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		1 853 831		1 853 831	166 749
CHNV43 Frais d'administration		- 26 664 137		- 26 664 137	- 24 838 812
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs			12 531 312	12 531 312	12 448 887
	CHNV4	75 991 206	12 342 033	- 63 649 173	- 56 366 177
CHNV5 Autres charges techniques					
		- 5 192 431	98 229	- 5 290 660	- 818 169
	CHNV5	- 5 192 431	98 229	- 5 290 660	- 818 169
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage					
		- 476 793		- 476 793	- 2 077 182
	CHNV6	- 476 793	-	- 476 793	- 2 077 182
RTNV : RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		112 471 842	- 40 266 927	72 204 915	53 380 372

ETAT DE RESULTAT DE L'ASSURANCE VIE AU 31/12/2025

	Note	31/12/2025			31/12/2024
		Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées		8 911 710	- 31 423	8 880 287	7 901 660
	PRV1	8 911 710	- 31 423	8 880 287	7 901 660
PRV2 Produits de placements					
		2 786 684		2 786 684	1 926 020
	PRV2	2 786 684	-	2 786 684	1 926 020
CHV1 Charges de sinistres					
CHV11 Montants payés		- 1 692 183		- 1 692 183	- 1 455 698
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		- 1 470 836		- 1 470 836	702 979
	CHV1	- 3 163 019	-	- 3 163 019	- 752 719
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie		266 996		266 996	286 360
CHV22 Autres provisions techniques (V°Prov.pour égalisation)		- 1 540 205		- 1 540 205	- 2 056 274
	CHV2	- 1 273 210	-	- 1 273 210	- 1 769 914
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes					
				-	266
	CHV3	-	-	-	266
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition		- 999 181		- 999 181	- 726 584
CHV43 Frais d'administration		- 535 022		- 535 022	- 360 763
CHV45 Commissions reçues des réassureurs			4 713	4 713	6 578
	CHV4	- 1 534 203	4 713	- 1 529 489	- 1 080 769
CHV5 Autres Charges Techniques					
		- 96 628	- 17 586	- 114 214	-
		- 96 628	- 17 586	- 114 214	-
RTV : RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE		5 631 335	- 44 296	5 587 039	6 224 013

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2025

	Note	31/12/2025	31/12/2024
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie		72 204 915	53 380 372
	RTNV	72 204 915	53 380 372
RTV Résultat technique de l'assurance vie		5 587 039	6 224 013
	RTV	5 587 039	6 224 013
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)			
PRNT11 Revenus des placements		94 628 317	81 815 274
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements		13 923 590	6 875 672
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		5 548 129	2 625 485
	PRNT1	114 100 036	91 316 430
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	5 603 387	5 927 281
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	3 656 159	5 720 564
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	1 468 486	590 145
	CHNT1	10 728 032	12 237 990
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	-	63 937 022	50 846 154
CHNT22 Produits des placements transférés vie	-	2 786 684	1 926 020
	CHNT2	66 723 706	52 772 174
PRNT2 Autres produits non techniques		1 039 514	1 552 346
	PRNT2	1 039 514	1 552 346
CHNT3 Autres charges non techniques		- 6 263 744	- 3 013 573
	CHNT3	- 6 263 744	- 3 013 573
Résultat provenant des activités ordinaires		109 216 022	84 449 424
CHNT4 Impôt sur le résultat		- 27 065 480	- 19 110 711
	CHNT4	- 27 065 480	- 19 110 711
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		82 150 543	65 338 714
PRNT4 Gains extraordinaires		-	-
	PRNT4	-	-
CHNT5 Pertes extraordinaires		-	1 737 337
	CHNT5	-	1 737 337
Résultat extraordinaire		-	1 737 337
Résultat net de l'exercice		82 150 543	63 601 376
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		82 150 543	63 601 376

Tableau des Engagements donnés et reçus

	2025	2024
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties reçus	0	0
Engagements de rachat de titres et d'actifs	0	0
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	1 542 730	1 713 504
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2025

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Encaissements : primes reçues des assurés	318 589 111	308 839 635
Encaissements : primes reçues sur acceptation	1 650	1 672 976
Décaissements : primes sur cessions	- 28 455 869	- 36 458 621
Décaissements : paiements des sinistres	- 137 983 610	- 144 233 185
Décaissements : paiements des sinistres sur acceptation	-	2 817 438
Encaissements : sinistres sur cessions	1 611 125	16 853 494
Décaissements : Commissions versées aux intermédiaires	- 32 706 123	- 32 047 432
Encaissements : Commissions reçues sur cessions	6 787 225	10 866 342
Décaissements : Commissions versées sur acceptation	-	440 732
Décaissements : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 45 891 153	- 44 955 832
Variation des dépôts auprès des cédantes	-	-
Variation des dépôts espèces reçues des cessionnaires	- 567 206	2 362 007
Décaissements : Acquisition de placements financiers	- 231 299 895	- 148 451 045
Encaissements : Cession de placements financiers	195 063 736	123 618 282
Encaissements : Produits financiers	77 958 150	75 522 730
Décaissements : Taxes sur les assurances versées au Trésor	- 30 077 353	- 29 010 286
Décaissements : Impôts payés	- 7 694 831	- 7 726 671
Autres mouvements	- 34 109 005	- 41 151 596
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	51 225 952	52 442 628
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 6 761 300	- 64 249
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	271 708	474 600
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	- 372 000 000	- 528 650 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	351 766 400	501 150 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 26 723 192	- 27 089 649
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Dividendes et autres distributions	- 30 863 647	- 21 977 207
Encaissements provenant d'emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	-	-
Variation des ressources spéciales	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 30 863 647	- 21 977 207
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	-	-
Variation de Trésorerie	- 6 360 887	3 375 772
Trésorerie de début d'exercice	10 450 759	7 074 988
Trésorerie de fin d'exercice	4 089 872	10 450 759

Notes aux états financiers au 31/12/2025

I. Présentation de la société

- Raison sociale : Compagnie méditerranéenne d'assurances et de réassurances (COMAR)
- Siège social : Immeuble COMAR Avenue Habib BOURGUIBA1001 - Tunis
- Date de création : 1969
- Activité : Assurance et réassurance toutes branches
- Forme : Société Anonyme
- Législation applicable : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances
- Capital social : Soixante-quinze millions de dinars entièrement libérés
- Référence RNE : 0000301L
- Matricule fiscal : 0000301LAM000
- Effectif au 31/12/2025 :

Catégories professionnelles	Nombre
Cadres	278
Employés	73
Personnel contractuel	33

II. Note sur la Gouvernance environnementale, sociale et institutionnelle (ESG) / Durabilité

COMAR Assurances se positionne en tant qu'entreprise responsable, profondément engagée dans une démarche citoyenne intégrant les principes fondamentaux du développement durable au cœur de ses activités. Elle a élaboré une politique de responsabilité environnementale et sociétale qui est en parfaite harmonie avec les défis actuels liés au développement durable.

Cela illustre l'engagement de COMAR Assurances à renforcer la transparence, optimiser ses pratiques de gouvernance et s'aligner sur l'évolution des standards mondiaux.

Dans ce cadre, les informations sont présentées selon 5 axes clés :

- Gouvernance
- Stratégie de COMAR Assurances en termes de développement durable
- Risques et opportunités liés à la durabilité
- Approches suivies
- Indicateurs clés

1. Gouvernance

Les comités de gouvernance COMAR sont une émanation du conseil d'administration et travaillent sous son autorité exclusive, leur vocation est essentiellement d'assister le conseil sur des points spécifiques relevant de leurs compétences : comité d'Audit, comité des Risques, ...

Le Comité des Risques est responsable de l'analyse et du contrôle des risques se rapportant à l'assurance et de la supervision de la politique de gestion des risques.

Ils soumettent dans ce cadre au conseil des avis, des propositions et/ou des recommandations selon les besoins

2. Stratégie de COMAR Assurances en termes de développement durable

Pour COMAR Assurances, la stratégie de la compagnie répond à des objectifs clés tels que la promotion de la bonne santé et du bien-être, l'égalité des sexes, l'accès à une énergie propre et abordable, la création de travail décent et la réduction des inégalités

Ceci reflète l'engagement de COMAR Assurance en faveur du développement durable et de la gestion des enjeux sociaux et environnementaux, visant à mettre en place des pratiques de gestion efficaces dans la mesure du possible

COMAR assume sa responsabilité envers une variété de parties prenantes, parmi lesquelles figurent les clients, les fournisseurs, les employés, les agents, les collaborateurs des agents, les courtiers, les communautés locales et la société dans son ensemble. Son rôle en matière de responsabilité sociale et environnementale revêt une importance capitale.

Voici les trois axes majeurs de son engagement RSE :

- Engagement Culturel et Sportif ;
- Engagement Environnemental et Social ;
- Engagement Éthique et Responsabilité Sociale envers les Employés.

En suivant ces principes, COMAR s'efforce de créer un impact positif à la fois sur la société et l'environnement, tout en maintenant des pratiques commerciales responsables.

3. Risques et opportunités liés à la durabilité

COMAR Assurances adopte une approche structurée pour identifier et gérer les risques et opportunités ESG les plus pertinents. Les principaux risques incluent :

- L'évolution constante du cadre réglementaire ESG
- Les risques cyber sécurité
- Les perturbations opérationnelles liées au changement climatique : Le climat constitue un élément central du cadre de durabilité

En parallèle, la durabilité représente des opportunités stratégiques majeures : un cadre interne de finance et d'assurance durables en alignement avec les référentiels internationaux reconnus.

4. Approche suivie

COMAR reconnaît son exposition directe aux risques liés aux changements climatiques. Pour relever ces défis, elle s'est engagée à comprendre et à gérer ces risques en utilisant des modèles climatiques pour évaluer sa vulnérabilité.

COMAR Assurances est exposée :

- Aux risques physiques (événements extrêmes comme vagues de chaleur, inondations, tempêtes, incendies, élévation du niveau de la mer, etc.)
- Aux risques de transition liés au passage vers une économie bas carbone (changements réglementaires, technologiques et de marché)

- Aux risques migratoires liés aux mouvements des compétences sur le plan national et international

De plus, elle a développé des produits d'assurance adaptés aux événements climatiques extrêmes, tels que les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt.

Par ailleurs, elle a mis en place des initiatives de sensibilisation pour :

- Encourager le reboisement : depuis 2022, la COMAR a pris des mesures concrètes visant à avoir un impact positif sur la société et l'environnement. Cela s'est notamment traduit par sa participation à des projets de reboisement en collaboration avec l'association Tounes Clean up.
- Promouvoir le nettoyage des plages à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, une action estivale annuelle en partenariat avec l'association Tounes Clean Up.
- Réduire sa consommation énergétique grâce à diverses mesures, telles que la rationalisation de l'utilisation des systèmes de climatisation/chauffage, la réduction de la consommation électrique pour l'éclairage, et la récupération des cartouches d'encre usagées par une société de recyclage.

Ces initiatives visent à encourager une utilisation responsable des ressources et à minimiser l'impact environnemental de ses activités.

Aussi la COMAR s'investit activement dans le domaine sportif en organisant depuis 38 ans le Marathon COMAR de Tunis-Carthage, en soutenant les athlètes handicapés et en sponsorisant des compétitions d'athlétisme. De plus, elle promeut l'athlétisme au niveau régional en organisant des courses dans diverses villes, telles que Kairouan, Monastir et Djerba.

Sur le plan culturel la COMAR encourage les écrivains locaux, organise les prestigieux prix littéraires COMAR D'OR depuis 29 ans, soutient la publication de matériel scolaire et facilite l'accès à la littérature pour les personnes non-voyantes en transformant les ouvrages COMAR D'OR en formats audio.

Aussi la COMAR soutient l'industrie cinématographique nationale via une couverture d'assurance pour les tournages de séries et de films tunisiens.

Dans le domaine social, la COMAR construit des écoles dans des gouvernorats défavorisés, soutient activement les associations civiles locales, sponsorise des clubs sportifs de proximité et apporte son soutien à l'association de lutte contre le cancer du sein ATAMCS.

Dans l'ensemble, la COMAR s'engage pleinement à jouer un rôle actif dans le développement de ses communautés et à promouvoir le bien-être social, culturel et sportif.

La compagnie a aussi mis en place des initiatives permettant d'assurer sa continuité d'activité en cas de risque de sinistre lié à des événements climatiques.

- Plan de continuité d'activité avec un site de repli physique, une infrastructure informatique redondée et des accès distants permettant aux collaborateurs des accès en télétravail en cas de sinistre

COMAR investie également dans la formation continue de ses collaborateurs afin de développer leurs compétences techniques et humaines et a mis en place un programme de gestion de carrières afin de fournir un environnement sain et propice à la fidélisation de ses ressources.

5. Indicateurs clés

COMAR Assurances réalise une évaluation continue de ses opérations sur le plan du développement durable en se référant aux indicateurs suivants :

AXE	INDICATEUR	FORMULE DE CALCUL
SOCIAL	Taux de fidélisation client	(Nombre de clients en fin de période – nouveaux clients) / Nombre de clients en début de période

INDICATEUR	DEFINITION / CONTENU	FORMULE DE CALCUL
Coût total de la consommation énergétique (Steg + combustible)	Montant total des charges liées à la consommation d'énergie de la société	Somme des charges liées à la consommation énergétique
Intensité financière des coûts énergétiques	Poids des coûts énergétiques dans l'activité de la société	Coût total de la consommation énergétique* / Chiffre d'affaires
Coût total de la consommation d'eau	Montant total des charges liées à la consommation d'eau sur la période	Somme des charges liées à la consommation d'eau
Impact financier des coûts liés à la consommation de l'eau	Importance des coûts d'eau dans les charges d'exploitation	Coût total de la consommation* d'eau / Chiffre d'affaires
Coût de l'absentéisme	Perte financière liée aux absences (salaires maintenus, remplacement, baisse de productivité)	Jours d'absence × Coût journalier moyen
Intensité financière de l'absentéisme	Impact de l'absentéisme sur les charges d'exploitation	Coût de l'absentéisme* / Chiffre d'affaires
Investissement moyen en formation par collaborateur	Dépenses de formation rapportées à l'effectif	Dépenses totales de formation / Nombre de collaborateurs
Taux d'investissement formation	Part des dépenses de formation dans la masse salariale	Dépenses de formation / Masse salariale

III. Faits marquants

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, COMAR Assurances n'a pas connu d'événements ou de faits marquants de nature à modifier de manière significative sa situation financière, son activité, ses résultats ou sa structure de gouvernance.

IV. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2022 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contrepartie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

❖ Postes du bilan

➤ 3.1 - Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

➤ 3.2 - Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. En application de la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Actifs corporels	Taux
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel informatique	33,33%
Logiciels	33,33%

➤ 3.3 – Placements

▪ 3.3.1 - Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles bâtis d'exploitation (siège social, centre d'archives, etc.),
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,
- Les parts et actions des sociétés immobilières non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Contrairement aux immeubles hors exploitation, les travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation des immeubles d'exploitation sont exclus des placements immobiliers et figurent au niveau des actifs corporels d'exploitation.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et en application de la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Elément	Taux
Terrain	Non Amortissable
Immeubles d'exploitation	5%
Immeuble hors exploitation	5%

▪ 3.3.2 - Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

▪ 3.3.3 - Autres placements

- Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Catégorie	Valeur d'inventaire
Actions cotées	Cours moyen du mois de décembre
Actions non cotées	Valeur mathématique au 31 décembre N-1
Parts d'OPCVM (SICAV ; FCP)	Valeur liquidative du 31 décembre

- Obligations et autres titres à revenu fixe

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

- Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

➤ 3.4 – Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

▪ 3.4.1 - Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les Co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

▪ **3.4.2 - Créances nées d'opération de réassurance**

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

▪ **3.4.3 - Autres créances**

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

➤ **3.5 - Autres éléments d'actif**

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir).

▪ **3.5.1 - Frais d'acquisition reportés**

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

▪ **3.5.2 - Différences sur prix de remboursement à percevoir**

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

➤ **3.6 - Capitaux propres**

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

➤ **3.7 - Provisions techniques**

▪ **3.7.1 - Provision pour primes non acquises**

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Cette provision est calculée police par police et au prorata temporis.

▪ **3.7.2 - Provision mathématiques (vie)**

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfiques, déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

▪ **3.7.3 - Provision pour sinistres**

La provision pour sinistres représente la valeur estimée des dépenses, en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes.

Cette provision est calculée dossier par dossier. Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) augmenté d'une provision pour frais de gestion des sinistres et diminué des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

Le taux de chargement de gestion retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

▪ **3.7.4 - Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes**

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfiques et ristournes et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

▪ **3.7.5 - Provision pour égalisation et équilibrage**

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux tel que la grêle et l'assurance-crédit caution.

▪ **3.7.6 - Autres provisions techniques**

- **Provision mathématique des rentes**

Cette provision correspond à la valeur actuelle des engagements de la compagnie en ce qui concerne les indemnités servies sous forme d'annuités (rentes) et accessoires des rentes, calculés sur la base de méthodes actuarielles.

- **Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques**

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est dotée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus-values latentes et les moins-values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins-value latente

- **Provision pour risques en cours**

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

❖ **Poste des états de résultat**

➤ **Produits des placements transférés et alloués**

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- Les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique,
- Les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

➤ **Les charges par destination**

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

❖ **Exemption à la présentation des états financiers consolidés**

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, COMAR est une société mère. En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas. La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption.

En effet, la COMAR est une filiale de la société PGI holding (société de participation et de gestion des investissements) qui détient directement et indirectement 77,71% du pourcentage de contrôle de la compagnie. La société PGI est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de la COMAR ne se sont pas opposés au fait que la compagnie ne prépare et présente des états financiers consolidés.

❖ **Contrôle interne**

Le Plan Annuel d'Audit Interne établi pour l'année 2024 est fondé sur une approche basée sur les risques en cohérence avec les priorités et les objectifs arrêtés par la Direction Générale et le Comité Permanent d'Audit. Ce plan annuel comporte 3 missions entamées en 2023 et reconduites en 2024 et 3 nouvelles missions d'audit détaillées comme suit :

- L'audit du processus de suivi de la situation financière des affaires faisant partie d'un programme mondial

- L'audit du processus de validation technique et comptable des dépenses agences (sinistres, PB et frais généraux)
- L'évaluation du système de contrôle interne mis en place par la compagnie dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme-Exercice 2024

Le plan annuel d'audit interne prévoit également d'autres missions de suivi, soit :

- Le suivi des recommandations des Commissaires Aux Comptes.
- Le suivi des plans d'action des missions d'audit clôturées courant la Triennie 2022-2024 et couvrant les domaines suivants :
 - La Gestion des contrats automobile sur Assurnet
 - Audit des processus de provisionnement et d'encaissement des recours relatifs aux dossiers sinistres Auto - Matériel
 - La gestion des placements
 - L'audit de l'encours des prêts accordés au personnel
 - L'audit du décompte des soldes des congés payés arrêtés au titre des exercices 2020-2021- 2022
 - L'audit des Méthodes de provisionnement des dossiers contentieux Auto Corporels (PSAP & Prévisions de recours à encaisser)
 - L'audit du processus de suivi de la situation financière des affaires faisant partie d'un programme mondial
 - L'évaluation du système de contrôle interne mis en place par la compagnie dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - Exercices 2018/2019/2020/2021/2022/2023.

V. Notes sur les postes du bilan

❖ Mouvements ayant affectés les éléments d'actif

➤ AC1 : Actifs incorporels

Les actifs incorporels s'élèvent au 31/12/2025 à **34 118 396 Dinars** contre **30 522 402 Dinars** au 31/12/2024.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2024	Mouvement 2025	Brut au 31/12/2025	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2025
Investissement de recherche et développement	1 569 026	-101 029	1 467 997		1 467 997
Concessions, Brevets, Licences et Marques	28 938 376	3 697 022	32 635 399	26 419 361	6 216 038
Fonds commercial	15 000	0	15 000		15 000
Actifs incorporels	30 522 402	3 595 994	34 118 396	26 419 361	7 699 035

➤ **AC2 : Actifs corporels d'exploitation**

Les actifs corporels d'exploitation s'élèvent au 31/12/2025 à **25 543 840 Dinars** contre **25 469 451 Dinars** au 31/12/2024.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2024	Mouvement 2025	Brut au 31/12/2025	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2025
Installations techniques et machines	24 355 303	237 258	24 592 561	21 596 173	2 996 389
Autres installations outillage et mobilier	1 114 147	-162 869	951 279	900 118	51 161
Actifs corporels d'exploitation	25 469 451	74 389	25 543 840	22 496 291	3 047 550

Les actifs corporels se détaillent comme suit :

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2025	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2025
Agencements Aménagements & installations	12 549 394	10 229 188	2 320 206
Matériel de transport	1 578 678	1 285 200	293 478
Matériel Mobilier de Bureau	1 430 107	1 316 569	113 538
Matériel Informatique	9 985 662	9 665 334	320 328
Actifs corporels	25 543 840	22 496 291	3 047 550

➤ **AC3 : Placements**

Les placements bruts s'élèvent au 31/12/2025 à **986 446 032 Dinars** contre **925 260 311 Dinars** au 31/12/2024.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2024	Mouvement 2025	Brut au 31/12/2025	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2025
Terrains et constructions d'exploitation	16 930 705	31 500	16 962 205	10 642 994	6 319 211
Terrains et constructions hors exploitation	63 964 185	203 146	64 167 330	15 537 686	48 629 644
Terrains et constructions	80 894 890	234 646	81 129 535	26 180 679	54 948 856
Placements dans les entreprises liées	122 992 888	-2 060 100	120 932 788	57 685 211	63 247 577
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	219 405 982	1 109 408	220 515 390	396 840	220 118 550
Bons, Obligations et dépôts dans les entreprises avec lien de participation	33 766 200	12 733 800	46 500 000	0	46 500 000
Placements dans les entreprises liées et participations	376 165 070	11 783 108	387 948 177	58 082 050	329 866 127
Actions et autres titres a revenus variable	50 369 076	9 453 921	59 822 997	6 218 648	53 604 349
Obligations et autres titres à revenu fixe	241 108 952	53 170 620	294 279 572	250 000	294 029 572
Autres prêts	8 116 958	-740 338	7 376 620	40 064	7 336 556
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers (CAT)	153 500 000	-12 680 000	140 820 000	0	140 820 000
Autres	3 152	0	3 152	0	3 152
Autres placements financiers	453 098 138	49 204 203	502 302 341	6 508 711	495 793 629
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	15 102 214	-36 236	15 065 978	0	15 065 978
Placements	925 260 311	61 185 721	986 446 032	90 771 441	895 674 591

▪ Autres placements financiers

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2024	Mouvement 2025	Brut au 31/12/2025	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2025
Actions et autres titres à revenu variable (cotés)	13 496 477	-38 697	13 457 780	882 305	12 575 475
SICAV	10 612 138	3 555 493	14 167 631	0	14 167 631
FCP	20 578 551	5 937 125	26 515 675	310 471	26 205 204
Actions et autres titres à revenu variable (non cotés)	5 681 910	0	5 681 910	5 025 871	656 039
Obligations et autres titres à revenu fixe	241 108 952	53 170 620	294 279 572	250 000	294 029 572
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	153 500 000	-12 680 000	140 820 000	0	140 820 000
Autres prêts	8 120 110	-740 338	7 379 772	40 064	7 339 708
Total	453 098 138	49 204 203	502 302 341	6 508 711	495 793 629

▪ Participations et entreprises liées

- Entreprises liées

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans

les droits de vote ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Entreprises liées	Nombre d'actions	Capital	Nombre	%	Montant Brut	Correction de valeur	Montant net
AMEN SANTE	9 482 175	85 339 575	7 365 468	77,68%	73 860 190	44 796 054	29 064 137
CLINIQUE EL AMEN BEJA	378 948	10 231 596	1	0,00%	100	85	15
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	4 176 956	20 884 780	1	0,00%	10	9	1
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE (FG COMAR 2022/1)	4 176 956	20 884 780	3 028 000	37,49%	3 940 000	1 087 624	2 852 376
CLINIQUE EL AMEN GAFSA (FG COMAR 2022/1)	223 017	6 690 510	0	0,00%	0	0	0
CLINIQUE EL AMEN GAFSA_AA	223 017	6 690 510	0	0,00%	0	0	0
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	49 350	3 503 850	1	0,00%	103	29	74
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	2 839 550	19 876 850	1	0,00%	10	5	5
CLINIQUE EL AMEN TUNIS (FG COMAR 2022/1)	240 996	13 254 780	0	0,00%	0	0	0
COMAR CI	874 778	8 747 780 000	393 651	45,00%	16 762 264	11 681 805	5 080 460
COMAR INVEST	30 000	150 000	24 540	81,80%	134 155	0	134 155
GMA	9 000	189 000	1 355	15,06%	135 500	119 600	15 900
HAYETT	150 000	15 000 000	100 643	67,10%	8 100 137	0	8 100 137
HAYETT_DA_1_6	0	0	4	0,00%	77	0	77
HAYETT_DA_1_3_07	0	0	2	0,00%	125	0	125
HAYETT_DA_1_4_03	0	0	2	0,00%	114	0	114
HEAVY SA	3 005 000	30 050 000	1 800 000	59,90%	18 000 000	0	18 000 000
HOPITAL PRIVE EL AMEN	40 000	120 000	1	0,00%	3	0	3
Total					120 932 788	57 685 211	63 247 577

- Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle

Entreprises avec lien de participation (au 31/12/2025)

	CAPITAL		NOMBRE	%	BRUT	PROVISION 2024	DOTATION 2025	REPRISE 2025	PROVISION 2025	NET
	NOMBRE	VALEUR								
AMEN BANK	30 264 000	151 320 000	10 045 719	28,77%	96 832 587	0	0	0	0	96 832 587
AMEN CAPITAL	58 823	588 230	2 499	4,25%	24 990	0	0	0	0	24 990
AMEN FINANCE COMPANY	1 000 000	88 000 000	192 859	19,29%	16 875 163	0	0	0	0	16 875 163
AMEN INVEST	20 000	2 000 000	4 000	20,00%	251 724	0	0	0	0	251 724
AMEN PROJECT	200 000	200 000	75 310	37,66%	42 806	0	0	0	0	42 806
COTUNACE	265 000	26 500 000	2 965	1,12%	300 000	0	0	0	0	300 000
ENNAKL AUTOMOBILES	30 000 000	30 000 000	3 446 297	11,49%	41 167 207	3 759 566	0	3 759 566	0	41 167 207
FIRST PAY	100 000	10 000 000	10	0,01%	50	0	0	0	0	50
HOTEL MAJESTIC	330 000	3 300 000	100 642	30,50%	1 826 751	512 970	0	186 691	326 280	1 500 472
KAWARIS	33 000	3 300 000	8 947	27,11%	942 861	0	0	0	0	942 861
MEDITRAC	2 000 000	20 000 000	382 132	19,11%	3 887 293	0	0	0	0	3 887 293
SNB	180 000	18 000 000	39 000	21,67%	3 500 000	0	0	0	0	3 500 000
SPCS	3 555 000	35 550 000	62 500	1,76%	625 000	0	0	0	0	625 000
STLV	100 000	10 000 000	2	0,00%	200	0	0	0	0	200
SUNAGRI SA	80 000	800 000	24 000	30,00%	240 000	80 784	0	10 224	70 560	169 440
TUNIS RE	20 000 000	100 000 000	3 328 666	16,64%	30 237 999	3 699 402	0	3 699 402	0	30 237 999
TUNISIE LEASING ET FACTORING	10 800 000	54 000 000	2 144 877	19,86%	23 053 400	0	0	0	0	23 053 400
TUNISYS	150 000	1 500 000	59 843	39,90%	707 359	0	0	0	0	707 359
TOTAL					220 515 390	8 052 723	0	7 655 883	396 840	220 118 550

Au 31/12/2025, la COMAR a conclu diverses transactions avec des parties liées ces opérations ont été réalisées aux conditions du marché.

Obligation :

Société	Brut au 31/12/2024	Entrées 2025	Sorties 2025	Brut au 31/12/2025	Produits au 31/12/2025
AMEN BANK	11 266 200	10 000 000	2 866 200	18 400 000	1 521 252
TUNISIE LEASING	12 500 000	6 000 000	3 400 000	15 100 000	1 444 993
Total	23 766 200	16 000 000	6 266 200	33 500 000	2 966 245

Certificats de dépôts :

Société	Brut au 31/12/2024	Entrées 2025	Sorties 2025	Brut au 31/12/2025	Produits au 31/12/2025
AMEN BANK	10 000 000	279 000 000	276 000 000	13 000 000	1 518 823
TUNISIE LEASING	0	0	0	0	0
Total	10 000 000	279 000 000	276 000 000	13 000 000	1 518 823

➤ **AC5 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques**

▪ **Parts des réassureurs dans les primes non acquises**

La part des réassureurs dans les primes non acquises s'élève à **11 154 599 Dinars** au 31/12/2025 contre **11 487 742 Dinars** au 31/12/2024.

Branche	2025	2024	Variation
Incendie	4 285 480	5 237 226	-951 746
RC	578 161	504 350	73 812
Transport	1 790 169	1 774 653	15 517
Dommages aux Biens	1 300 506	1 334 889	-34 383
Risques Agricoles	233 751	272 385	-38 634
Construction	2 689 127	2 040 626	648 501
Pertes d'exploitation	232 905	286 074	-53 169
Caution	6 231	6 050	180
Assurance de personnes	38 270	31 489	6 780
TOTAL	11 154 599	11 487 742	-333 142

▪ **Sinistres à la charge des réassureurs**

La provision pour sinistre à payer vie et non vie s'élèvent à **67 047 071 Dinars** au 31/12/2025 contre **78 589 485 Dinars** au 31/12/2024.

Branche	2025	2024	Variation
Vie	0	0	0
Incendie	41 364 780	38 911 254	2 453 525
RC	6 109 678	17 923 860	-11 814 182
Automobile	8 443 718	9 480 983	-1 037 265
Transport	5 242 431	4 850 168	392 263
Groupes	100 717	379 818	-279 101
Dommages aux Biens	4 323 616	4 710 900	-387 284
Risques Agricoles	442 944	540 256	-97 312
Construction	3 706 851	4 400 033	-693 182
Perte d'exploitation	0	5 338	-5 338
Caution	4 250	5 100	-850
Assurance de personnes	61 073	59 210	1 863
Acceptation	510 135	548 991	-38 856
Prévisions pour recours à encaisser	-3 263 121	-3 226 427	-36 695
TOTAL	67 047 071	78 589 485	-11 542 414

➤ **AC6 : Créances**

Le montant brut des autres créances s'élève à **197 255 779 Dinars** au 31/12/2025 contre **236 075 998 Dinars** au 31/12/2024.

Libellé	2025			2024		
	Brut	provision	Net	Brut2	provision3	Net4
Primes à annuler	- 4 625 143		- 4 625 143	- 3 665 123		- 3 665 123
Primes acquises et non émises	18 104 512		18 104 512	15 318 965		15 318 965
Autres Créances nées d'opérations directes	105 130 559	58 084 467	47 046 092	115 214 907	59 051 987	56 162 920
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	20 573 196	3 322 186	17 251 010	29 977 635	2 877 006	27 100 629
Créances nées d'opérations de Réassurance	53 856 991	769 813	53 087 179	64 894 465	769 813	64 124 653
Prêts au personnel	110 341	98 000	12 341	108 992	98 000	10 993
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	584 651		584 651	11 223 990		11 223 990
Débiteurs divers	3 520 673	655 974	2 864 699	3 002 167	772 364	2 229 803
Total	197 255 779	62 930 439	134 325 340	236 075 999	63 569 170	172 506 829

+ Pour évaluer la PAA, la prévision d'annulation est le montant obtenu en sommant les estimations d'annulations obtenues à partir des cadences d'annulation de chaque exercice. Les cadences d'annulation sont calculées à partir des moyennes des taux de cadencements historiques, des différentes années de développement. Les estimations d'annulation seront calculées pour chaque exercice en appliquant le taux de cadencement au chiffre d'affaires.

+ Pour la provision sur créance assuré, nous avons appliqué la méthode préconisée par le nouveau circulaire du CGA N° 01/2021 du 01/12/2021.

➤ **AC7 : Autres éléments d'actif**

Les autres éléments d'actifs s'élèvent à **47 342 393 Dinars** au 31/12/2025 contre **45 504 869 Dinars** au 31/12/2024.

Libellé	2025	2024
Avoirs en banque	3 849 497	10 252 073
CCP	242 826	198 732
Caisse	4 459	3 377
Frais d'acquisition reportés	14 348 415	12 494 585
Intérêts courus et non échus	18 985 310	13 102 000
Autres comptes de régularisation	9 804 437	9 369 672
Autres	107 449	84 430
TOTAL	47 342 393	45 504 869

❖ Mouvements ayant affectés les éléments du passif

➤ CP1 : Capitaux propres

	Capital Social	Réserve Légale	Prime d'Emission	Réserve pour Fonds Social	Réserve investissement exonérée	Réserve pour toute éventualité	Autre réserve pour toute éventualité	Réserve Spécial de réévaluation	Résultat de la période	Total
Solde 31/12/2024	75 000 000	7 500 000	250 000	3 301 022	30 995 318	16 965	164 687 512	668 862	63 601 376	346 021 055
Réserve légale										0
Réserve investissement exonérée										0
Réserve pour toute éventualité										0
Autre réserve pour toute éventualité							25 601 376		-25 601 376	0
Dividende distribués									-38 000 000	-38 000 000
Résultat 31/12/2025									82 150 543	82 150 543
Solde 31/12/2025	75 000 000	7 500 000	250 000	3 301 022	30 995 318	16 965	190 288 889	668 862	82 150 543	390 171 598

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31/12/2025 à 34 663 901 TND et se détaillent comme suit :

- Réserves pour fonds social 3 301 022
- Réserves pour toutes éventualités 16 965
- Réserves spéciales de réinvestissement 19 469 318 (*)
- Autres réserves pour toutes éventualités 11 626 596
- Prime d'émission 250 000

(*) ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur.

Au 31/12/2025 :

- La société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

Le capital de la COMAR est composé de 2 500 000 actions dont le nominal s'élève à 30 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'Action	Montant	%
SICOF	1 237 123	37 113 690	49,48%
PGI HOLDING	692 135	20 764 050	27,69%
AXA	384 923	11 547 690	15,40%
MUNICH RE	75 521	2 265 630	3,02%
PARENIN	72 103	2 163 090	2,88%
AUTRES	38 195	1 145 850	1,53%
Total	2 500 000	75 000 000	100,00%

➤ PA3 : Provisions techniques

Les provisions techniques s'élèvent à **560 786 481 Dinars** au 31/12/2025 contre **566 553 252 Dinars** au 31/12/2024.

Libellé	2025	2024	Variation
Provisions pour primes non acquises	75 642 783	74 059 612	1 583 171
Provisions pour sinistres	469 657 993	476 305 089	-6 647 096
Provisions mathématiques Vie	525 653	792 648	-266 996
Autres Provisions Techniques (non-vie)	14 960 052	15 395 903	-435 851
TOTAL	560 786 481	566 553 252	-5 766 772

▪ Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises s'élèvent à **75 642 783 Dinars** au 31/12/2025 contre **74 059 612 Dinars** au 31/12/2024.

Branche	2025	2024	Variation
Incendie	6 158 223	6 618 191	-459 967
Risques Agricoles	12 424 858	11 718 025	706 832
Automobile	47 337 383	46 870 536	466 847
Transport	2 018 337	1 900 000	118 337
Groupe	2 076 831	1 269 569	807 262
Construction	4 265 857	4 002 801	263 056
Acceptation	1 361 294	1 680 490	-319 196
Total	75 642 783	74 059 612	1 583 171

▪ Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres s'élèvent à **469 657 993 Dinars** au 31/12/2025 contre **476 305 089 Dinars** au 31/12/2024.

Branche	2025	2024	Variation
Incendie	55 668 071	55 923 395	- 255 324
RC	39 198 748	53 696 563	- 14 497 815
Automobile	294 329 106	296 178 894	- 1 849 788
Transport	13 813 342	10 574 166	3 239 176
Groupe	6 637 641	7 110 183	- 472 542
Dommages Aux Biens	5 590 412	6 186 655	- 596 243
Risques Agricoles	591 661	773 806	- 182 145
Construction	4 186 948	4 906 400	- 719 452
Pertes d'Exploitation	344 000	354 400	- 10 400
Cautions	45 000	46 000	- 1 000
Assistance	1 462 671	1 485 122	- 22 451
Accidents Corporels	1 199 769	1 061 260	138 509
Acceptation	8 414 770	9 538 716	- 1 123 945
Prévisions pour recours à encaisser	-30 305 144	-35 373 368	5 068 224
Sous-Total 1	401 176 996	412 462 193	- 11 285 197
Provision pour Egalisation vie	17 231 861	15 691 656	1 540 205
Provision pour Egalisation non-vie	28 260 298	27 523 527	736 771
Provision pour Equilibrage	248 143	508 122	- 259 979

Sous-Total 2	45 740 303	43 723 305	2 016 998
Provision pour SAP vie	5 663 965	4 193 129	1 470 836
Acceptation Vie	-	-	-
Provision pour PB à distribuer vie	-	-	-
Provision pour PB à distribuer non-vie	17 076 729	15 926 463	1 150 266
Sous-Total 3	22 740 695	20 119 592	2 621 102
Total	469 657 993	476 305 089	- 6 647 096

➤ **PA6 : Autres dettes**

Les autres dettes s'élèvent à **107 448 968 Dinars** au 31/12/2025 contre **120 231 072 Dinars** au 31/12/2024.

Libellé	2025	2024
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	23 646 120	32 249 776
Dettes nées d'opérations de Réassurance	57 627 678	46 882 978
Dépôts et cautionnement reçus	4 274 213	4 085 576
Personnel	154 436	53 624
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	16 757 745	28 026 534
Créditeurs divers	4 988 776	8 932 585
TOTAL	107 448 968	120 231 072

➤ **PA7 : Autres élément de passif**

Les autres éléments de passif s'élèvent à **24 104 211 Dinars** au 31/12/2025 contre **17 327 730 Dinars** au 31/12/2024.

Libellé	2025	2024
Charges à payer	19 946 693	13 756 600
Report de commissions reçues des réassureurs	553 747	479 157
Produits constatés d'avance	138 924	141 840
Autres	3 457 937	2 946 710
Concours Bancaires et autres passifs financiers	6 910	3 423
	24 104 211	17 327 730

VI. Notes sur les postes du résultat

➤ RTNV : Résultat technique non-vie

	Incendie	Accident Travail	Risques Divers	Automobile	Transport	Groupe	Dommages aux Biens	Construction	Acceptation	Total
Primes acquises										
Primes Emises	29 499 810	-	30 388 133	133 219 192	9 589 298	61 201 635	5 857 000	3 174 968	415 945	273 345 982
Variation des primes non acquises	459 967	-	706 832	- 466 847	- 118 337	- 807 262	-	- 263 056	319 196	1 583 171
Charges de Prestations										
Prestations et frais payés	- 12 810 430	- 463 380	- 6 797 550	- 82 656 863	- 1 788 172	- 44 369 910	- 808 853	- 416 014	- 193 687	- 150 304 859
Charges des provisions pour prestations diverses	386 446	34 885	15 833 274	- 3 754 844	- 3 503 119	- 1 342 293	596 243	719 452	1 123 945	10 093 989
Solde souscription	17 535 792	- 428 495	38 717 024	46 340 638	4 179 671	14 682 170	5 644 391	3 215 350	1 665 399	131 551 940
Frais d'acquisition	- 8 019 660	-	- 6 614 983	- 23 565 618	- 2 173 129	- 7 094 670	- 1 238 382	- 620 626	-	- 49 327 069
Autres charges de gestion nettes	- 2 943 466	-	- 2 820 052	- 13 821 977	- 1 642 052	- 4 055 865	- 830 572	- 550 153	-	- 26 664 137
Autres charges techniques	- 838 182	-	- 256 755	- 3 201 092	- 491 143	- 2 256 530	- 120 002	- 13 951	-	- 7 177 654
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 11 801 308	-	- 9 691 790	- 40 588 687	- 4 306 323	- 13 407 065	- 2 188 956	- 1 184 731	-	- 83 168 861
Produits de placements	9 137 118	835 782	7 588 044	39 921 913	1 680 875	2 947 914	726 214	1 099 161		63 937 022
Autres produits techniques				151 741						151 741
Solde financier	9 137 118	835 782	7 588 044	40 073 653	1 680 875	2 947 914	726 214	1 099 161	-	64 088 763
Part des réassureurs dans les primes acquises	- 25 040 497	-	- 6 411 212	- 1 589 397	- 6 277 312	- 4 421 262	- 4 507 342	- 3 146 280	-	- 51 393 301
Part des réassureurs dans les primes non acquises	- 951 746	-	- 11 031	-	15 517	-	34 383	648 501	-	- 333 142
Part des réassureurs dans les prestations payées	6 850 998	-	246 743	6 034	679 125	2 455 242	378 532	141 451	-	10 758 127
Part des réassureurs dans les charges de provisions	2 485 230	-	- 11 915 820	- 1 037 265	323 863	- 279 101	- 387 284	- 693 181	- 38 856	- 11 542 414
Commissions reçues des réassureurs	5 911 362	-	1 649 494	-	1 569 794	1 333 859	1 221 765	641 762	-	12 328 035
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-	-	-	-	277 867	-	-	-	-	277 867
Part des réassureurs dans les frais reportés	- 10 905	-	- 17 075	-	2 058	-	4 126	44 543	-	- 74 590
Part des réassureurs dans les frais d'acquisition	- 189 280	-	-	-	-	-	-	-	-	- 189 280
Part des réassureurs dans les autres charges techniques	- 56 325	-	- 6 857	-	- 11 253	- 12 515	- 11 152	- 126	-	- 98 229
Solde de Réassurance	- 11 001 162	-	- 16 465 758	- 2 620 628	- 3 420 342	- 923 776	- 3 343 990	- 2 452 415	- 38 856	- 40 266 927
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	3 870 440	407 287	20 147 520	43 204 976	- 1 866 119	3 299 243	837 659	677 365	1 626 543	72 204 915

➤ PRNT1 : Produits des placements

Les produits de placements s'élèvent à **114 100 036 Dinars** au 31/12/2025 contre **91 316 430 Dinars** au 31/12/2024.

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Revenus des placements immobiliers	-	2 588 326	2 588 326	2 568 977
Revenus des participations	47 769 590	2 663 619	50 433 209	41 652 662
Revenus des autres placements	6 440 827	42 439 343	48 880 170	42 130 100
Autres revenus et reprises des provisions pour dépréciations	11 506 818	691 513	12 198 331	4 964 691
Total produits des placements	65 717 235	48 382 801	114 100 036	91 316 430

➤ CHNT1 : Charges de placements

Les charges de placements s'élèvent à **10 728 032 Dinars** au 31/12/2025 contre **12 237 990 Dinars** au 31/12/2024.

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Intérêts et rémunération des dépôts des réassureurs		1 357 568	1 357 568	1 204 704
Frais externes		1 341 121	1 341 121	920 389
Frais internes, pertes sur titres et provisions pour dépréciations	3 715 182	4 314 160	8 029 343	10 112 897
Total produits de Placements	3 715 182	7 012 849	10 728 032	12 237 990

➤ Charges du personnel

Les charges du personnel s'élèvent à **39 908 709 Dinars** au 31/12/2025 contre **34 008 353 Dinars** au 31/12/2024.

Rubriques	2025	2024
Salaires	28 884 335	24 347 287
Charges sociales	5 541 482	4 606 299
Autres	5 482 892	5 054 767
Total	39 908 709	34 008 353

➤ Charges de commissions

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux et courtiers, afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à **35 560 533 Dinars** contre **34 428 536 Dinars** en 2024.

➤ **PRNT2 : Autres produits non techniques**

Les autres produits non techniques s'élèvent au 31/12/2025 à **1 039 514 Dinars** contre **1 552 346 Dinars** au 31/12/2024.

Nature de Produit	2025	2024
Avance sur TFP	291 861	265 295
Plus-value sur cession d'immobilisation	271 708	474 600
Rétrocession QP commission emprunt national	0	145 810
Assistance technique de COMAR CI	181 264	260 626
Divers	294 682	406 015
TOTAL	1 039 514	1 552 346

➤ **CHNT3 : Autres charges non techniques**

Les autres charges non techniques s'élèvent au 31/12/2025 à **6 263 744 Dinars** contre **3 013 573 Dinars** au 31/12/2024.

Nature de charge	2025	2024
Part des frais généraux	5 904 575	2 304 859
Reg avance TFP	359 169	291 761
Divers	0	416 953
TOTAL	6 263 744	3 013 573

➤ Décompte fiscal

RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES (BENEFICE : B - DEFICIT : D)	109 216 022		
I- REINTEGRATIONS	41 502 638		
- Provisions non déductibles			
+Provisions pour dépréciation des actions non cotées	3 603 938		
+ Provisions/SICAV;FCPR;OBLIGATIONS;AUTRES	26 863		
+Provisions pour créances douteuses	37 146 759		
- Provisions déductibles :			
+Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	24 508		
- Moins-value de cession des titres des organismes de placement collectif en valeurs mobilières provenant de la distribution des bénéfices.	87 589		
-Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles.	262 989		
-Abandon de créances non déductibles	164 999		
frais cadeaux et réceptions	44 027		
Contribution_Fonds National pour la Reforme de l'Education Nationale	140 966		
II- DEDUCTIONS	40 989 660		
- Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution	40 989 660		
-Revenus de capitaux mobiliers soumis à la RAS libératoire			
-PAR/ Revenus de capitaux mobiliers			
-RAS libératoires de 20% à payer en 2021(n-1)			
- Résultat fiscal avant déduction des provisions (code B/P)	109 729 000		
- Déduction des provisions dans la limite de 50% du résultat fiscal:	24 508		
+Provisions pour titres cotés	24 508		
+Provisions pour créances douteuses	0		
- Résultat fiscal après déduction des provisions (code B/P)	109 704 492		
- Résultat fiscal après déduction des Provisions et avant déduction des déficits et des amortissements.	109 704 492		
- résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements.(B/P)	109 704 492		
IV- DEDUCTIONS DES BENEFICES OU REVENUS EXCEPTIONNELS NON IMPOSABLES	53 318 076		
- Dividendes et assimilés. (2)	50 433 209		
- Plus-value de cession des actions dans le cadre d'une opération d'introduction en bourse.			
- Plus-value de cession des actions cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis acquises avant le 1er janvier	2 884 867		
- Intérêts des dépôts et de titres en devises ou en dinars convertibles.			
V- Résultat fiscal avant déduction des bénéfices provenant de l'exploitation	56 386 417		
VII- Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation (3)	56 386 417		
Contribution Sociale	2 255 457		
Contribution Sociale de solidarité	2 255 457		
- Résultat imposable (code B/P)	56 386 417		
MINIMUM D'IMPÔT (20%) BENEFICE IMPOSABLE AVANT REINVESTISSEMENT)	20%	11 277 283	
MINIMUM D'IMPÔT (CHIFFRE D'AFFAIRE)	0,2%	310 241 543,286	620 483
IMPÔT THEORIQUE			22 554 566
IMPOT SUR LES BENEFICES	22 554 566		
IMPOTS AVANCES	15 488 993		
IS A PAYER	7 065 573		
- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	82 150 543		

➤ **Tableau de passage des charges par natures aux charges par destination**

Les charges par nature s'élèvent au 31/12/2025 à **110 581 575 Dinars** et se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Assurances de l'entreprise	186 665
Commissions	35 614 968
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 071 623
Entretiens et réparations	746 881
Fournitures	1 024 129
Frais divers	2 605 955
Frais du personnel	39 898 674
Frais financiers	1 181 604
Frais postaux	906 907
Honoraires	6 333 367
Impôts et taxes	9 233 565
Loyers et charges locatives	57 149
Maintenances informatique	2 433 083
Missions et réceptions	293 851
Publicité	3 993 155
Total	110 581 575

Ces comptes sont soldés périodiquement par imputation dans les comptes par destination.

Charges par Destination	Montant
Sinistres	16 162 590
Acquisition	52 369 361
Administration	27 199 159
Autres Charges Techniques	4 700 071
Placements	4 245 819
Autres Charges Non Techniques	5 904 575
	110 581 575

VII. Engagements donnés et reçus

	2025	2024
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties reçus	0	0
Engagements de rachat de titres et d'actifs	0	0
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	1 542 730	1 713 504
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0

VIII. Transaction avec les sociétés du groupe

Primes et Prestations

Sociétés	Primes Emises	Prestations Régliées
AMEN BANK	5 292 960	4 103 419
AMEN INVEST	46 290	29 633
AMEN SANTE	84 384	127 943
CAFES BEN YEDDER	131 637	77 639
CAFES BONDIN	133 278	317 597
CAFES BONDIN&CAFES BEN YEDDER&GFB&SECA	605 724	263 641
CLINIQUE EL AMEN	99 449	937 125
CLINIQUE EL AMEN BEJA	75 151	116 503
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	116 264	70 326
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	60 606	171 000
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	77 892	506 814
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	134 870	169 381
COMAR IMMOBILIERE	13 228	4 000
DAR ZARROUK	4 696	5 890
EL IMRANE	25 770	6 851
ENNAKL	2 490 420	3 016 151
GFCO	148 537	138 420
HAYETT	20 872	-
HUILERIES BEN YEDDER	3 548	39
KAWARIS	99 291	9 305
LA GENERALE ALIMENTAIRE	115 176	151 798
MAJESTIC HOTEL	17 497	10 912
MEDITRAC	299 796	175 704
PARENIN	1 208 416	2 908 559
PGI	38 948	45 165
SICOF	1550,28	2058,63
SNB	307 009	220 995
STIF	12 067	3 582
TUNISIE LEASING ET FACTORING	9 698 956	24 867 344
TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE	89 318	51 908
TUNISYS	82 404	112 810
	21 536 005	38 622 512

Dividendes encaissés

Sociétés	Dividendes encaissés
AMEN BANK	33 140 108
AMEN CAPITAL	2 499
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	40
COMAR IMMOBILIERE	422 714
ENNAKL	3 056 713
HAYETT	4 025 720
HEAVY SA	1 440 000
MAJESTIC HOTEL	90 578
SNB	97 717
SPCS	30 050
TUNISIE LEASING ET FACTORING	2 473 775
TUNISYS	35 906
	44 815 819

Loyers encaissés

Sociétés	Revenus des Loyers
AMEN SANTE	167 615
CAFES BONDIN	46 747
EL IMRANE	75 777
HAYETT	149 744
TUNISYS	140 403
	580 286

IX. Notes sur l'Etat de flux de trésorerie

Le solde de la trésorerie s'élève au 31/12/2025 à **4 089 872 Dinars** contre **10 450 759 Dinars** au 31/12/2024 ce qui nous donne une variation de trésorerie au 31/12/2025 est de - **6 360 887 Dinars** contre **3 375 772 Dinars** au 31/12/2024.

Nature de flux	2025	2024
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	51 225 952	52 442 628
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-26 723 192	-27 089 649
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-30 863 647	-21 977 207
Variation de la Trésorerie	-6 360 887	3 375 772

ANNEXE 8 : MOUVEMENTS AYANT AFFECTES LES ELEMENTS D'ACTIF AU 31/12/2025

Désignation	Valeur Brute				Amortissements et Provisions								VCN 31/12/2025
	31/12/2024	Acquisition	Cessions et/ou Reclassement	31/12/2025	31/12/2024		Augmentation		Diminutions		31/12/2025		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Frais de recherche et développement	1 569 026	4 249 493	4 350 522	1 467 997							-	-	1 467 997
Concessions, Brevets, licences, marques	28 938 376	4 243 066	546 044	32 635 399	23 494 299		3 471 101		546 040		26 419 361	-	6 216 038
Fonds de commerce	15 000	-	-	15 000							-	-	15 000
Total des actifs incorporels	30 522 402	8 492 559	4 896 566	34 118 396	23 494 299	-	3 471 101	-	546 040	-	26 419 361	-	7 699 035
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	24 355 303	1 564 175	1 326 917	24 592 561	21 899 537		946 157		1 249 521		21 596 173	-	2 996 389
Autres installations outillage et mobilier	1 114 147	29 176	192 044	951 279	1 055 301		35 287		190 469		900 118	-	51 161
Total des actifs corporels d'exploitation	25 469 451	1 593 351	1 518 961	25 543 840	22 954 838	-	981 443	-	1 439 991	-	22 496 291	-	3 047 550
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	80 894 890	291 846	57 200	81 129 535	23 290 937	205 319	3 463 295	2 609 306	1 648 640	1 739 538	25 105 592	1 075 087	54 948 856
Placements dans les entreprises liées													
Parts	122 992 888	2 800 000	4 860 100	120 932 788		58 847 052		8 644 208		9 806 050	-	57 685 211	63 247 577
Bons et Obligation				-							-	-	-
Total Placements dans les entreprises liées	122 992 888	2 800 000	4 860 100	120 932 788	-	58 847 052	-	8 644 208	-	9 806 050	-	57 685 211	63 247 577
Placements dans les entreprises avec un lien de participation													
Parts	219 405 982	1 894 470	785 063	220 515 390		8 052 723		10 368 708		18 024 591	-	396 840	220 118 550
Bons et Obligation	33 766 200	295 000 000	282 266 200	46 500 000							-	-	46 500 000
Total Placements dans les entreprises avec un lien de participation	253 172 182	296 894 470	283 051 263	267 015 390	-	8 052 723	-	10 368 708	-	18 024 591	-	396 840	266 618 550
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable	50 369 076	216 919 238	207 465 317	59 822 997		6 813 713		2 482 645		3 077 710	-	6 218 648	53 604 349
Obligations et autres titres à revenu fixe	241 108 952	82 988 350	29 817 730	294 279 572		250 000		-		-	-	250 000	294 029 572
Autres Prêts	8 116 958	3 664 916	4 405 254	7 376 620		40 064		-		-	-	40 064	7 336 556
Dépôt auprès des Etablissement bancaires et financiers (CAT)	153 500 000	156 105 000	168 785 000	140 820 000							-	-	140 820 000
Autres	3 152	-	-	3 152							-	-	3 152
Total Autres placements financiers	453 098 138	459 677 504	410 473 301	502 302 341	-	7 103 777	-	2 482 645	-	3 077 710	-	6 508 711	495 793 629
Créances pour espèces déposées	15 102 214	3 739 169	3 775 404	15 065 978	-	-	-	-	-	-	-	-	15 065 978
Total Placements	925 260 311	763 402 989	702 217 268	986 446 032	23 290 937	74 208 870	3 463 295	24 104 867	1 648 640	32 647 889	25 105 592	65 665 849	895 674 591
Total Général	981 252 164	773 488 899	708 632 795	1 046 108 268	69 740 074	74 208 870	7 915 840	24 104 867	3 634 671	32 647 889	74 021 243	65 665 849	906 421 175

ANNEXE9 : ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS AU 31/12/2025

	31/12/2025				31/12/2024
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Juste Valeur	Valeur Nette
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	81 129 535	26 180 679	54 948 856	107 100 783	57 398 634
Actions et autres titres à revenu variable - Cotés	204 748 973	882 305	203 866 668	664 152 831	194 669 984
Titres à revenu variable - SICAV	14 167 631	-	14 167 631	14 210 111	10 612 138
Parts dans les FCP	26 515 675	310 471	26 205 204	27 342 207	20 294 943
Actions et autres titres à revenu variable - Non Cotés	155 838 894	63 107 921	92 730 973	128 278 141	93 477 393
Obligations et autres titres à revenu fixe	340 779 572	250 000	340 529 572	334 902 557	274 625 152
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	140 820 000		140 820 000	140 820 000	153 500 000
Dépôts auprès des entreprises cédantes	15 065 978		15 065 978	15 065 978	15 102 214
Autres Prêts	7 379 772	40 064	7 339 708	7 339 708	8 080 046
TOTAL GENERAL	986 446 032	90 771 441	895 674 591	1 439 212 316	827 760 503

**ANNEXE 10 : ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER AU
31/12/2025**

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	N-3: 2021	N-2: 2022	N-2: 2023	N-1:	N:
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	106 280 651,319	97 805 884,574	66 876 591,704		
Provisions pour sinistres	37 468 244,000	59 499 662,000	83 252 920,000		
Total charges des sinistres	143 748 895,319	157 305 546,574	150 129 511,704		
Primes acquises	221 744 778,625	243 365 253,033	253 122 771,691		
%sinistres / primes acquises	64,83%	64,64%	59,31%		

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	N-4: 2021	N-3: 2022	N-2: 2023	N-1: 2024	N:
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	114 489 055,294	110 921 897,826	101 892 696,534	84 442 463,112	
Provisions pour sinistres	23 121 241,000	38 319 548,000	62 869 644,000	101 584 549,000	
Total charges des sinistres	137 610 296,294	149 241 445,826	164 762 340,534	186 027 012,112	
Primes acquises	221 744 778,625	243 365 253,033	253 122 771,691	262 365 888,488	
%sinistres / primes acquises	62,06%	61,32%	65,09%	70,90%	

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	N-4: 2021	N-3: 2022	N-2: 2023	N-1: 2024	N: 2025
Inventaire N					
Règlements cumulés	116 687 742,594	116 289 021,728	115 517 003,673	130 489 689,613	77 806 395,460
Provisions pour sinistres	16 008 114,000	22 321 897,000	41 253 235,000	58 377 065,000	80 198 892,000
Total charges des sinistres	132 695 856,594	138 610 918,728	156 770 238,673	188 866 754,613	158 005 287,460
Primes acquises	221 744 778,625	243 365 253,033	253 122 771,691	262 365 888,488	271 762 810,236
%sinistres / primes acquises	59,84%	56,96%	61,93%	71,99%	58,14%

ANNEXE 11 : VENTILATION DES PRODUITS ET DES CHARGES DE PLACEMENT AU 31/12/2025

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	31/12/2025	31/12/2024
Revenus des Placements Immobiliers	-	2 588 326	2 588 326	2 936 986
Revenus des Participations	47 769 590	2 663 619	50 433 209	26 880 222
Revenus des autres placements	17 947 645	43 130 856	61 078 501	61 499 222
Total Produits de Placements	65 717 235	48 382 801	114 100 036	91 316 430
Interêts		- 1 357 568	-1 357 568	-7 862 878
Frais externes		- 1 341 121	-1 341 121	-920 389
Autres Frais	-3 715 182	- 4 314 160	-8 029 343	-3 454 723
Total charges de placements	-3 715 182	-7 012 849	-10 728 032	-12 237 990

**ANNEXE 12 : RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE VIE AU
31/12/2025**

	Vie	Total
Primes acquises		
Primes Emises	8 911 710	8 911 710
Charges de Prestations		
Prestations et frais payés	- 1 692 183	- 1 692 183
Charges des provisions pour prestations diverses	- 2 744 046	- 2 744 046
Solde souscription	4 475 482	4 475 482
Frais d'acquisition	- 999 181	- 999 181
Autres charges de gestion nettes	- 535 022	- 535 022
Autres charges techniques	- 96 628	- 96 628
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 1 630 831	- 1 630 831
Produits de placements	2 786 684	2 786 684
Autres produits techniques		-
Solde financier	2 786 684	2 786 684
Part des réassureurs dans les primes acquises	- 31 423	- 31 423
Part des réassureurs dans les primes non acquises		-
Part des réassureurs dans les prestations payées		-
Part des réassureurs dans les charges de provisions		-
Commissions reçues des réassureurs	4 713	4 713
Part des réassureurs dans la participation aux résultats		-
Part des réassureurs dans les frais reportés		-
Part des réassureurs dans les frais d'acquisition		-
Part des réassureurs dans les autres charges techniques	- 17 586	- 17 586
Solde de Réassurance	- 44 296	- 44 296
RESULTAT TECHNIQUE VIE	5 587 039	5 587 039

Informations complémentaires	
Provisions pour sinistres à payer - Année N	5 663 965
Provisions pour sinistres à payer - Année N-1	4 193 129
Provisions pour participations aux bénéfices - Année N	-
Provisions pour participations aux bénéfices - Année N-1	-
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N	17 231 861
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N-1	15 691 656
Provisions mathématiques vie - Année N	525 653
Provisions mathématiques vie - Année N-1	792 648

**ANNEXE 15 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR
CATEGORIE D'ASSURANCE VIE AU 31/12/2025**

	Montant
Primes acquises	
Primes Emises	8 911 710
Variation des primes non acquises	-
Charges de Prestations	
Prestations et frais payés	- 1 692 183
Charges des provisions pour prestations diverses	- 2 744 046
Solde souscription	4 475 482
Frais d'acquisition	- 999 181
Autres charges de gestion nettes	- 535 022
Autres charges techniques	- 96 628
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 1 630 831
Produits de placements	2 786 684
Autres produits techniques	-
Solde financier	2 786 684
Part des réassureurs dans les primes acquises	- 31 423
Part des réassureurs dans les primes non acquises	-
Part des réassureurs dans les prestations payées	-
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-
Commissions reçues des réassureurs	4 713
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-
Part des réassureurs dans les frais reportés	-
Part des réassureurs dans les frais d'acquisition	-
Part des réassureurs dans les autres charges techniques	- 17 586
Solde de Réassurance	- 44 296
RESULTAT TECHNIQUE VIE	5 587 039

Informations complémentaires	
Provisions pour sinistres à payer - Année N	5 663 965
Provisions pour sinistres à payer - Année N-1	4 193 129
Provisions pour participations aux bénéficiés - Année N	-
Provisions pour participations aux bénéficiés - Année N-1	-
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N	17 231 861
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N-1	15 691 656
Provisions mathématiques vie - Année N	525 653
Provisions mathématiques vie - Année N-1	792 648

**ANNEXE 16 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR
CATEGORIE D'ASSURANCE NON VIE AU 31/12/2025**

	Montant
Primes acquises	
Primes Emises	273 345 982
Variation des primes non acquises	- 1 583 171
Charges de Prestations	
Prestations et frais payés	- 150 304 859
Charges des provisions pour prestations diverses	10 093 989
Solde souscription	131 551 940
Frais d'acquisition	- 49 327 069
Autres charges de gestion nettes	- 26 664 137
Autres charges techniques	- 7 177 654
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 83 168 861
Produits de placements	63 937 022
Autres produits techniques	151 741
Solde financier	64 088 763
Part des réassureurs dans les primes acquises	- 51 393 301
Part des réassureurs dans les primes non acquises	- 333 142
Part des réassureurs dans les prestations payées	10 758 127
Part des réassureurs dans les charges de provisions	- 11 542 414
Commissions reçues des réassureurs	12 328 035
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	277 867
Part des réassureurs dans les frais reportés	- 74 590
Part des réassureurs dans les frais d'acquisition	- 189 280
Part des réassureurs dans les autres charges techniques	- 98 229
Solde de Réassurance	- 40 266 927
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	72 204 915

Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises - Année N	75 642 783
Provisions pour primes non acquises - Année N-1	74 059 612
Provisions pour sinistres à payer - Année N	431 482 140
Provisions pour sinistres à payer - Année N-1	447 835 561
Prévisions de recours à encaisser - Année N	- 30 305 144
Prévisions de recours à encaisser - Année N-1	- 35 373 368
Provisions pour participations aux bénéfices - Année N	17 076 729
Provisions pour participations aux bénéfices - Année N-1	15 926 463
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N	28 508 441
Provisions pour égalisation et équilibrage - Année N-1	28 031 649
Provisions Mathématiques de Rente - Année N	14 958 255
Provisions Mathématiques de Rente - Année N-1	14 724 495
Provisions pour risques en cours - Année N	1 797
Provisions pour risques en cours - Année N-1	671 408

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames et messieurs les actionnaires de **la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances, COMAR**

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR », qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 390 171 598 dinars, y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 82 150 543 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises et aux dispositions réglementaires applicables au secteur des Assurances en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification,

les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en œuvre en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Société DATN
Membre de Deloitte Touche Tohmastu
Limited

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Jaouhar BEN ZID

Emna Rachikou

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames et messieurs les actionnaires de la **Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances, COMAR**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Votre Conseil d'administration nous a informé des nouvelles conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2025 :

- **Opération avec la société EL IMRANE**

En date du 12 juin 2024, COMAR a conclu avec la société « EL IMRANE » une convention de placement en compte courant associé de 2 000 KTND, remboursables sur 3 échéances jusqu'à 28/03/2025. Un avenant à la convention de prêt a été signé le 29/07/2025, portant sur :

- La mise à disposition d'un nouvel échéancier portant sur un capital de 2 108 KTND, à compter du 1er juillet 2025
- portant intérêts à un taux brut de 10%, payables par trimestre
- remboursable in fine le 28/03/2026.

Les produits constatés à ce titre en 2025 s'élèvent à 216 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 25 juin 2025.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Nous vous informons que l'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- **Opération avec SICAR AMEN**

En date du 29 novembre 2022, la COMAR a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la SICAR AMEN, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 7 140 KTND.

A ce titre, la SICAR AMEN perçoit une commission de gestion de 0,5% l'an hors taxes sur l'encours du Fonds géré et sur une période maximum de 5 ans.

La COMAR sera rémunérée par les dividendes, les plus-values et les intérêts sur les placements qui seront encaissés par la SICAR AMEN dans le cadre de sa gestion du fonds durant la période du placement.

Le montant de commission de gestion au cours de l'exercice 2025, s'élève à 42 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 06 décembre 2022.

En date du 13/03/2024, une convention a été signée entre SICAR AMEN et COMAR Assurance, en vertu de laquelle elle confie à SICAR AMEN, qui accepte, au titre des ressources sur capitaux à risques, la gestion d'un fond d'un montant de 7 000 KTND libérable avant le 15/03/2024.

A ce titre, la SICAR AMEN perçoit une commission de gestion de 0,75% l'an hors taxes sur l'encours du Fonds géré « Fond COMAR 2024 » et sur une période maximum de 7 ans.

La COMAR sera rémunérée par les dividendes, les plus-values et les intérêts sur les placements qui seront encaissés par la SICAR AMEN dans le cadre de sa gestion du fonds durant la période du placement.

Le montant de commission de gestion au cours de l'exercice 2025, s'élève à 62 KTND.

- **Opération avec Clinique El Amen Nabeul**

En date du 12 décembre 2022, la COMAR a conclu avec la société « CLINIQUE EL AMEN NABEUL » une convention de placement en compte courant associé de 1.8 MD remboursable sur 3 ans et rémunéré à un taux égal à la moyenne arithmétique des TMM (publiés par la BCT) au titre des douze mois précédant la date de paiement des intérêts, majoré de 150 points de base.

Les produits constatés à ce titre en 2025 s'élèvent à 46 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 06 décembre 2022.

- **Opération avec COMAR Côte d'Ivoire**

Le conseil d'administration du 14 décembre 2021 a autorisé votre société à conclure avec la COMAR Côte d'Ivoire, détenue à hauteur de 45%, une convention d'assistance technique en vertu de laquelle elle s'engage à fournir toutes les prestations de conseil et de suivi, demandées par la COMAR Côte d'Ivoire et nécessaires au bon déroulement du programme de développement de cette dernière, à cet effet la COMAR mettra à sa disposition, sans aucune restriction, la totalité de son savoir-faire.

En contrepartie de ces prestations, la COMAR refacture à la COMAR Côte d'Ivoire les frais engagés dans le cadre de la mission d'assistance technique aux coûts réels, sur présentation de justificatifs précisant la nature des frais, la personne ayant accompli les prestations, le temps passé et le travail accompli.

Les taux journaliers prévus pour cette rémunération sont fixés selon le profil de la personne ayant accompli les prestations et seront révisés annuellement moyennant une majoration de 5%. Toutefois, les frais refacturés ne peuvent pas dépasser 3% du chiffre d'affaires de la COMAR Côte d'Ivoire. Cette convention a été signée le 1^{er} avril 2022.

Les produits constatés à ce titre au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 181 KTND.

- **Opérations avec TUNISYS**

Au cours de l'exercice 2018, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS, dans laquelle elle détient 39,90% du capital, un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 26 KTND.

Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 140 KTND.

- **Opérations avec AMEN SANTE**

Au cours de l'exercice 2017, la COMAR a conclu avec la société AMEN SANTE un contrat de location portant sur des bureaux à usage bureautique.

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 199 KTND.

- **Opérations avec PGI Holding**

La COMAR a conclu avec la société PGI Holding, détenant directement et indirectement 77,71% du capital de la COMAR, une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine du développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique.

En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KTND hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2011. Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2016 a autorisé l'avenant à ladite convention qui a porté le plafond de la rémunération de 150 KTND à 160 KTND hors taxes.

Le montant comptabilisé à ce titre en charges de l'exercice 2025 s'élève à 190 KTND toutes taxes comprises.

- **Opérations avec la société HAYETT**

Au cours de l'exercice 2013, la COMAR a conclu avec la société HAYETT, dans laquelle elle détient 67,10% du capital, deux contrats de location, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2025, les loyers facturés par HAYETT s'élèvent respectivement par contrat à 46KTND et 12 KTND.

Au cours de l'exercice 2014, la COMAR a conclu avec la société HAYETT un contrat de location, portant sur un local à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2025, les loyers facturés par HAYETT à ce titre s'élèvent à 20 KTND.

Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec HAYETT un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant des loyers facturés par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 178 KTND.

Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 58 KTND.

- **Opérations avec la société CAFES BONDIN SARL**

Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec la société CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, est de 56 KTND.

- **Opérations avec la société EL IMRANE**

COMAR a conclu avec la société EL IMRANE, dans laquelle elle détient 56,25% du capital, deux contrats de locations, au cours de l'exercice 2009, portant sur des locaux à usages professionnels. Au titre de l'exercice 2025, les loyers facturés par la COMAR s'élèvent à 90 KTND.

III. Obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants

Le Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a renouvelé le mandat de Monsieur Slaheddine Ladjimi en tant que Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur. Le comité de rémunération du 23 juin 2020 a arrêté la rémunération du président du Conseil d'Administration à un montant brut de 300 KTND. En outre, il bénéficie d'une voiture de fonction, d'un chauffeur et d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

Suite à l'arrivée à échéance du mandat de Monsieur Hakim Ben Yedder en tant que Directeur Général de la société, le Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a décidé de nommer Monsieur Lotfi Ben Haj Kacem en tant que Directeur Général pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

Le même Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a renouvelé le mandat de Monsieur Hakim Ben Yedder en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur. Le comité de rémunération du 8 juin 2023 a fixé la rémunération annuelle du Vice-Président du Conseil d'Administration à 250 KTND.

En outre, le Directeur Général et le Vice-Président du Conseil d'Administration bénéficient chacun d'une voiture de fonction, d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

Autres rémunérations

- Le comité de rémunération du 27 mai 2025 a décidé d'accorder à Monsieur Lotfi Ben Haj Kacem une rémunération de 350 KTND au titre de l'exercice 2025 et une prime de bilan de 310 KTND au titre de l'exercice 2024.
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 200 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025.
- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 50 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025.
- Les membres du Comité des Risques bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 40 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025.

Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors charges sociales et fiscales et hors avantage en nature), tels qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, se présentent comme suit (en dinars) :

Président et Vice-Président du Conseil d'Administration

	Président du Conseil		Vice-Président du Conseil	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2025	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Rémunération	300 000	-	250 000	-
Total	300 000	-	250 000	-

Directeur Général

	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Rémunération	350 000	-
Primes 2025 (provision)	310 000	310 000
Total	660 000	310 000

Membres du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Risques

	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Jetons de présence et autres rémunérations	290 000	296 857
Total	290 000	296 857

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions à l'exception des opérations et transactions de placement et d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la COMAR réalisées avec les sociétés apparentées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales

Tunis, le 14 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Société DATN
Membre de Deloitte Touche Tohmastu
Limited

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Jaouhar BEN ZID

Emna Rachikou